

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 27 septembre 2016	Heure 8h19	Numéro 16.365	Département(s) DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe UDC		
Titre : Un canton généreux		
Contenu : <p>L'Office fédéral de la statistique (OFS) a récemment publié les taux à l'aide sociale des requérants d'asile et des personnes admises provisoirement. Ces taux varient de 80 à 90% selon le type de personnes. L'OFS a aussi déterminé le coût des mesures mises en œuvre. En moyenne nationale, le coût de l'aide sociale par personne est de 1'087 francs. Dans le Jura, la somme moyenne allouée atteint 1'005 francs par personne et Neuchâtel est le champion romand avec 1'174 francs. C'est presque 100 francs de plus qu'à Genève, canton généralement considéré comme cher.</p> <p>Nous demandons au Conseil d'État pourquoi Neuchâtel se distingue par une générosité nettement supérieure à la moyenne suisse.</p>		
Réponse écrite demandée : <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Walter Willener		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :